



# Comité Laïcité République

*La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une*

**28 février 2023**

## **Fin de vie : les religions auront elles le dernier mot ?**

La convention citoyenne voulue, rappelons-le, par le Président de la République lui-même, vient d'achever sa phase de délibération en confirmant cette aspiration d'une très large majorité des Français à disposer, autant qu'il est possible, de leur fin de vie.

84% des citoyens engagés dans cette consultation ont considéré que « le cadre d'accompagnement de la fin de vie ne répondait pas aux différentes situations rencontrées », 72% se sont prononcés en faveur d'un suicide assisté, et 66% en faveur d'une euthanasie.

Les débats vont se poursuivre et la restitution détaillée des travaux est programmée pour le 19 mars.

Cette forte tendance ne fait que confirmer le constat que nous faisons lors de la visio-conférence que nous avons organisé avec Jean-Louis Touraine et Olivier Falorni, à l'automne dernier. Il semblait alors évident que les lobbys médicaux et religieux avaient usé tous leurs arguments ouvrant ainsi la voie à une évolution de notre législation. Les soubresauts de fanatiques qui attaquent Olivier Falorni ne font que révéler leur obstination à prétendre que le divin doit commander la vie de tous les êtres humains.

Souhaitée par une large majorité des Français, la législation est donc appelée à évoluer.

La cause serait-elle entendue ?

On pourrait l'espérer, si « l'en-même temps présidentiel » ne menaçait de ressurgir à l'occasion de ce débat. La décision du Président de consulter les représentants des religions à l'issue de cette convention citoyenne est étonnante.

N'est-il pas paradoxal, dans une République laïque, qu'après la consultation de citoyens appelés à s'exprimer sur un sujet de société majeur, une écoute particulière soit accordée aux représentants des religions dont la mainmise sur nos consciences a été abolie depuis le siècle des Lumières ?

Cela signifierait-il que les citoyens qui se sont exprimés auraient laissé de côté leur conviction intime, religieuse ou philosophique laissant aux autorités instituées le soin de parler en leur nom ?

Que la parole de ces citoyens nécessiterait une validation ?

On imagine aisément que, toutes religions confondues, ces représentants feront prévaloir la vie, celle-ci ne fût-elle que survie, sur le droit de choisir d'en finir avec un parcours douloureux et insensé.

Il serait dommage, après une telle consultation, de donner l'impression que le mot de la fin reviendrait aux religions.

**Gilbert ABERGEL**

**Président du CLR**